Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID: 059-265901223-20241202-24\_075-DE

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBRAI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 décembre à 14 heures, le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame WIART Virginie, Vice-Présidente Déléguée.

En suite de convocation en date du 21 novembre 2024.

Secrétaire de séance : Mme Virginie WIART.

Nombre de membres en

exercice:17

Présents: 9

Votants: 11

Etaient Présent (s): Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Sylviane LIENARD, Mme Maria-José POMBAL, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD.

Etaient Absents, excusés ou représentés :

Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise
DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS,
Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Jocelyne PEYRATARMANDY, Mme Brigitte BRACQ, Mr Alain
DELEVALLEE donne pouvoir à Mme WIART, Mr Marc
DERASSE donne pouvoir à Mr DELHAYE.

#### Objet de la délibération

Cessions de baux de terres au 1er décembre 2024.

#### TERROIR DE MERCATEL

Par délibération n° 15-42 du 4 juin 2015, le Conseil d'Administration avait consenti à Monsieur DELAHAYE Jean-Jacques (EARL DELAHAYE) demeurant 81 Rue de la Mairie à Mercatel (62217), la location de la parcelle reprise au tableau I ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Tableau I

Terroir	Référence Cadastrale	Contenance	Fermage en €uros (Base au 01/10/2023)
MERCATEL	ZK 117	1h 15a 90ca	260.66€

Monsieur DELAHAYE Jean-Jacques ayant pris sa retraite, son fils Monsieur DELAHAYE Geoffroy (EARL DELAHAYE) demeurant 81 Rue de la Mairie à Mercatel (62217), s'engage à reprendre à compter 1<sup>er</sup> décembre 2024 le bail pour la parcelle de terre reprise au tableau II ci-dessous :

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 059-265901223-20241202-24\_075-DE

#### Tableau II

Terroir	Référence Cadastrale	Contenance	Fermage en €uros (Base au 01/10/2023)
MERCATEL	ZK 117	1h 15a 90ca	260.66€

Monsieur DELAHAYE Geoffroy, s'engage par ailleurs à régler la totalité des fermages dus pour l'année culturale 2023/2024.

### TERROIR DE RAMILLIES

Par délibération n° 15-09 du 29 janvier 2015, le Conseil d'Administration avait consenti à Monsieur CARON Alain demeurant 40 Contours du Marais à Ramillies (59161), la location de la parcelle reprise au tableau I ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014 :

Tableau I

Terroir	Référence Cadastrale	Contenance	Fermage en €uros (Base au 01/10/2023)
RAMILLIES	ZB 31	1h 76a 80ca	366.10€

Monsieur CARON Alain ayant pris sa retraite, sa fille Madame CARON Perrine demeurant 7 Rue Venant à Ramillies (59161) s'engage à reprendre à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024 le bail pour la parcelle de terre reprise au tableau II ci-dessous :

Tableau II

Terroir	Référence Cadastrale	Contenance	Fermage en €uros (Base au 01/10/2023)
RAMILLIES	ZB 31	1h 76a 80ca	366.10€

Madame CARON Perrine, s'engage par ailleurs à régler la totalité des fermages dus pour l'année culturale 2023/2024.

#### TERROIR DE BOIS BERNARD

Le Centre Communal d'Action Sociale avait consenti verbalement à Monsieur WILLEFERT Olivier demeurant 6 Rue du Bois Bernard à Bois à Neuvireuil (62580) la location de la parcelle reprise au tableau I ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023 :

Tableau I

Terroir	Référence Cadastrale	Contenance	Fermage en €uros (Base au 01/10/2023)
BOIS BERNARD	ZC 51	53a 80ca	77.63€

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

ublié le

ID: 059-265901223-20241202-24\_075-DE

Monsieur WILLEFERT Olivier ayant pris sa retraite, son fils Monsieur WILLEFERT Simon demeurant 3 Rue de Fresnes à Neuvireuil (62580) s'engage à reprendre à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024 le bail pour la parcelle de terre reprise au tableau II ci-dessous :

Tableau II

Terroir	Référence Cadastrale	Contenance	Fermage en €uros (Base au 01/10/2023)
BOIS BERNARD	ZC 51	53a 80ca	77.63€

Monsieur WILLEFERT Simon, s'engage par ailleurs à régler la totalité des fermages dus pour l'année culturale 2023/2024.

Le Centre Communal d'Action Sociale avait consenti verbalement à Monsieur WILLEFERT Olivier demeurant 6 Rue du Bois Bernard à Bois à Neuvireuil (62580) la location de la parcelle reprise au tableau I ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023 :

Tableau I

Terroir	Référence Cadastrale	Contenance	Fermage en €uros (Base au 01/10/2023)
BOIS BERNARD	ZC 160	2h 01a 80ca	453.85€

Monsieur WILLEFERT Olivier ayant pris sa retraite, son fils Monsieur WILLEFERT Simon demeurant 3 Rue de Fresnes à Neuvireuil (62580) s'engage à reprendre à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024 le bail pour la parcelle de terre reprise au tableau II ci-dessous :

Tableau II

Terroir	Référence Cadastrale	Contenance	Fermage en €uros (Base au 01/10/2023)
BOIS BERNARD	ZC 160	2h 01a 80ca	453.85€

Monsieur WILLEFERT Simon, s'engage par ailleurs à régler la totalité des fermages dus pour l'année culturale 2023/2024.

#### TERROIR DE NEUVIREUIL

Le Centre Communal d'Action Sociale avait consenti verbalement à Monsieur WILLEFERT Olivier demeurant 6 Rue du Bois Bernard à Bois à Neuvireuil (62580) la location de la parcelle reprise au tableau I ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023 :

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Terroir	Référence	Contenance	ID: 059-265901223-20241202-24_075	
NEUVIREUIL	Cadastrale ZC 28	1h 73a 70ca	(Base au 01/10/2023) 489.95€	

Tableau I

Monsieur WILLEFERT Olivier ayant pris sa retraite, son fils Monsieur WILLEFERT Simon demeurant 3 Rue de Fresnes à Neuvireuil (62580) s'engage à reprendre à compter du 1er décembre 2024 le bail pour la parcelle de terre reprise au tableau II ci-dessous :

Tableau II

Terroir	Référence Cadastrale	Contenance	Fermage en €uros (Base au 01/10/2023)
NEUVIREUIL	ZC 28	1h 73a 70ca	489.95€

Monsieur WILLEFERT Simon, s'engage par ailleurs à régler la totalité des fermages dus pour l'année culturale 2023/2024.

Les membres du Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

## **DECIDENT**

De se prononcer favorablement sur les demandes de cession de bail ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1 de la Loi n° 82.623 du 22.07.82

Transmis à la Sous-Préfecture le : Et publication ou notification du : Pour copie conforme, La Vice-Présidente Déléguée,

Pour la Vice-Présidente du CCAS La Vice-Présidente Déléguée Virginie WIART

Virginie WIART.